CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E161238** **VALABLE JUSQU'AU** **03/12/2027**

ÉDITÉ LE 13/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2002

Raison sociale : VIVALE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/10/2025

Capital : 20 000

ROUTE DES TROIS EPIS
68230 TURCKHEIM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 2002B51

Siret : 440 801 777 00028

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0009409-1

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000005538112004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000005538112004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Téléphone : 03 89 71 78 58 **Fax :** 03 89 71 78 55

Portable :

Responsabilité légale :
H.S.F. M. JACQUES ROMAIN DIRECTEUR

Site Internet : www.vivale.fr

E-mail : service.qhse@stihle.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 873 677 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5272	Exploitation d'installation de chauffage et de rafraichissement avec obligation de résultat dans tout type de bâtiment ou industrie supérieur à 1000 m2	18	09/10/2024
5511	Installation de systèmes de gestion technique du bâtiment (gtb)	18	09/10/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/11/2026 11:55

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025